

Compte-rendu du premier Conseil d'école du 7 novembre 2025

École maternelle de Vagney

Ouverture de séance : 17h15

➤ Personnes présentes :

Enseignantes : Mmes Tizzian, Vaxelaire, Rzakkiéwa

Premier adjoint : M. Yannick Piquée

Adjointe aux affaires scolaires à la commune de Vagney : Mme ROBERT Dorine

Conseillère Municipale : Aurélie GASSER-MANGEOT

Représentants des Parents d'élèves : Mme Bailly, Mme Massa

Directrice d'école : Mme MADRE Laurence

Représentant le RASED : Mme Le Besq

➤ Absents excusés :

M. Paris : Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Chevalier : représentante des parents d'élèves

M. Didier : représentant des parents d'élèves

La réunion commence directement avec la présentation des travaux effectués et prévus afin de libérer au plus tôt M. Piquée et Mme Robert qui sont attendus pour une autre réunion.

- Les fenêtres du rez de chaussée ont toutes été remplacées. Les enseignantes apprécient la nouvelle lumière que ceci apporte dans les classes et la sécurité retrouvée.
 - La végétalisation de la cour de l'école : Suite à une proposition de la part de la mairie de poursuivre la végétalisation de la cour de l'école, les enseignants ont analysé les propositions d'aménagements et ne souhaitent pas ajouter divers obstacles dans la cour qui doit rester un endroit assez vaste afin de permettre aux enfants de se déplacer sans risque. Les bacs le long de la grille et ceux le long de la rampe d'entrée réduiraient l'espace autour du circuit vélos et idem pour le gros pot sur l'aire de réception des jeux.
 - Le gros pot pourrait éventuellement trouver sa place dans le coin de la cour côté rue des écoles, vers le bâtiment du périscolaire.
 - On reparle des différentes façons de réduire l'espace macadam, certaines sont à l'essai dans la cour de l'élémentaire, on propose d'aller voir dans d'autres écoles notamment celle de Thiéfosse.
1. **Résultats des élections des parents délégués** : Il y a eu une participation de 52.78%, soit 76 votants pour 144 inscrits. Il n'y avait qu'une seule liste. Pour la première fois, les parents ont pu faire un vote numérique et malgré la simplicité de cet acte, la participation est moins bonne que les années passées (76%).

2. Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté :

Le RASED intervient pour les enfants repérés par les enseignants de l'école qui rencontrent des difficultés d'apprentissages. L'enseignant peut faire appel au RASED dès lors que les difficultés persistent malgré la mise en place d'aide au sein de la classe. L'enseignante remplit alors une fiche de demande d'aide.

Le RASED a une antenne à Saulxures. Le RASED est piloté par M. Paris (IEN) L'équipe du RASED est composée de 2 enseignantes spécialisées : Mme LE BESQ Nathalie, pour les difficultés concernant la compréhension des attentes de l'école (difficultés de comportement, relationnelles) et Mme

HANNEDOUCHE Gabrielle pour les grandes difficultés concernant les apprentissages, et d'une psychologue : Mme MAZERAT Camille.

Mme LE BESQ remercie la municipalité car le RASED fonctionne avec des subventions communales. Mme ROBERT remercie à son tour le RASED pour le travail effectué auprès des enfants du bassin de vie.

3. Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. Il se réunit trois fois par an. Les membres de droit sont les suivants : le maire ou son représentant, l'inspecteur de l'éducation nationale, les enseignants de l'école, les représentants des parents d'élèves élus et le DDEN (délégué de l'éducation nationale, pas encore nommé sur notre école suite à la démission du délégué précédent)

4. Présentation du règlement intérieur

Mme Madre précise qu'un travail avait été fait sur deux ans au niveau de la circonscription de Gérardmer afin d'harmoniser les règlements intérieurs de toutes les écoles de la circonscription. C'est ce document qui est en vigueur à ce jour avec quelques points spécifiques à l'école maternelle de Vagney.

Après relecture, quelques modifications ont été décidées par le conseil d'école. Il s'agit du nom de l'association du périscolaire et de l'absence de cahier de liaison : désormais, toutes les informations passent par l'ENT Panda. Ce règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

5. Vie de l'école et les projets :

- Décoration des menus pour le repas des anciens sur le thème « la fête foraine ». Mme ROBERT remercie les élèves et les enseignants pour leur investissement. Le lundi 17 novembre, une brioche sera offerte par le CCAS à tous les enfants pour les remercier de leur participation.
- Les sentiers de la photo au Haut du Tôt les 25/09 et 3/10 : expo des photos de Vincent Munier sur la faune locale.
- Cinéma : « Jack et Nancy » deux courts métrages tirés des albums de Quentin Blake, le 7/10 dans le nouveau cinéma de Vagney.
- Contact avec Mme Claudot référente familles de Cornimont et deux personnes du relais petite enfance de la comcom. Souhait d'intervenir sur la commune de Vagney au profit des familles et de la petite enfance.
- Visites à la médiathèque de Vagney : chaque classe y va deux fois par an pour découvrir le site, profiter de jolies lectures, emprunter des livres et participer à de petits ateliers.
- ADATEEP : le 28/11 exercices de sécurité dans les transports en commun (car) pour les moyens et les grands.
- Spectacle à Epinal pour les deux classes de moyens/ grands le 2/12 : « Flash le petit papillon dont les minutes sont comptées »
- Visite de Saint-Nicolas et de ses ânes le 5/12.

- Distribution de brioches le 17/11 de la part du CCAS de Vagney pour remercier chaque enfant d'avoir participé à la décoration des menus du repas des aînés de la commune.
- Dépistage visuel par une orthoptiste pour les petits le 12/12 et le 18/12.
- Exercice incendie le 18/09
- Exercice attentat-intrusion le 9/10.
- Mise à jour du PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité est actualisé chaque début d'année scolaire. C'est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement : incendie, attentat, intrusion, alerte nucléaire, tremblement de terre. Nous avons maintenant un PPMS unifié c'est-à-dire qu'il y a une trame unique pour toutes les écoles du département et chacun y ajoute ses particularités.

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- Mardi 17 mars 2026 à 17h15
- Vendredi 26 juin 2026 à 17h15

Fin de séance à 18h50.

Secrétaire de séance : L. Madre